FORMATION A LA SECURITE DES INTERIMAIRES (P.A.S.I.)

Mise à jour : 03/08/2020

SECURITE ET HABILITATIONS

Objectifs

Etre capable d'appréhender les risques principaux et communs aux activités du BTP pour travailler en sécurité à son poste de travail sur un chantier du BTP

Public

- Personnel intérimaire du BTP
- Compagnons et Chefs d'équipes

Connaissances préalables

- Compréhension orale du français
- Connaissance du métier du B.T.P.

Organisation

- Durée : 14 heures
- Effectif : 8 à 12
- Matériel requis : 1 kit EPI / stagiaire, matériels électroportatifs, table de découpe et aspirateur, matériels de coffrage, accessoires de levage, matériel de secours, plateformes de travail en hauteur.

Déroulement de la formation

CONTENU DE LA FORMATION

- Les enjeux sécurité et notions de prévention des risques dans le domaine du B.T.P.
- Le mécanisme de l'accident
- Le rôle de chacun des acteurs de la prévention sur le chantier
- Les situations d'urgence face à un presqu'accident ou accident
- Les notions de règles, procédures, devoir d'alerte et droit de retrait
- Les risques principaux du B.T.P.
- les moyens de prévention à mettre en œuvre
- La préparation de son poste de travail pour travailler en sécurité

Exercices pratiques :

- A travers plusieurs situations de travail le participant devra identifier les risques et proposer des solutions permettant de travailler en sécurité
  (avec mises en situation et chasses aux risques sur le terrain)
- Simulation d'accident
- Validation du participant par un QCM national P.A.S.I.